

## Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

### Technicien hospitalier

#### Informations sur le concours

Publié le :	29-12-2025
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	76
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	28-05-2026
A propos du poste :	

Le nombre de postes offerts est fixé à 76, répartis comme suit :

biomédical 2

Contrôle gestion installation et maintenance technique 2

Fluides médicaux 2

Gestion de la logistique 6

Hygiène et sécurité 2

Informatique 4

Installation et maintenance de matériels électroniques

électriques et automatismes 10

Installation et maintenance thermique et climatique 3

Logistique approvisionnement 16

Logistique de transport 3

Maintenance de matériels et équipements mécaniques 1

Réalisation de travaux de tous corps état 7

Restauration et hôtellerie 15

Sécurité incendie 3

#### Informations sur l'établissement

Nom : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Ville : 75012 Paris

Site Web : <https://aphp-pro.aphp.fr/SitePages/Home.aspx>

## Pour candidater

Date limite de candidature : 10-02-2026

Conditions de candidature :

Peuvent se présenter au concours interne sur épreuves pour l'accès au corps des techniciens hospitaliers, les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article L.5 du code général de la fonction publique, les fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, les militaires, les agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale qui justifient d'au moins quatre de services publics au

10 février 2026

Pièces à fournir :

Les candidats font leur demande d'inscription au concours interne sur épreuves pour la spécialité dans laquelle ils souhaitent concourir pour l'accès au corps des techniciens hospitaliers, via le site internet de l'AP-HP [concours.aphp.fr](http://concours.aphp.fr) à compter du 9 janvier 2026.

A l'appui de leur demande, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

1. Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;

2. Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;

3. Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

4. Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

5. Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la

fiche du poste occupé ;

6. Un extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3).

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

concours.aphp.fr